



# Cycle de qualification Renouvellement Urbain et Troisième Révolution Industrielle Rev3

Les quartiers prioritaires de la  
Politique de la Ville au rendez-vous  
de Rev3 ?

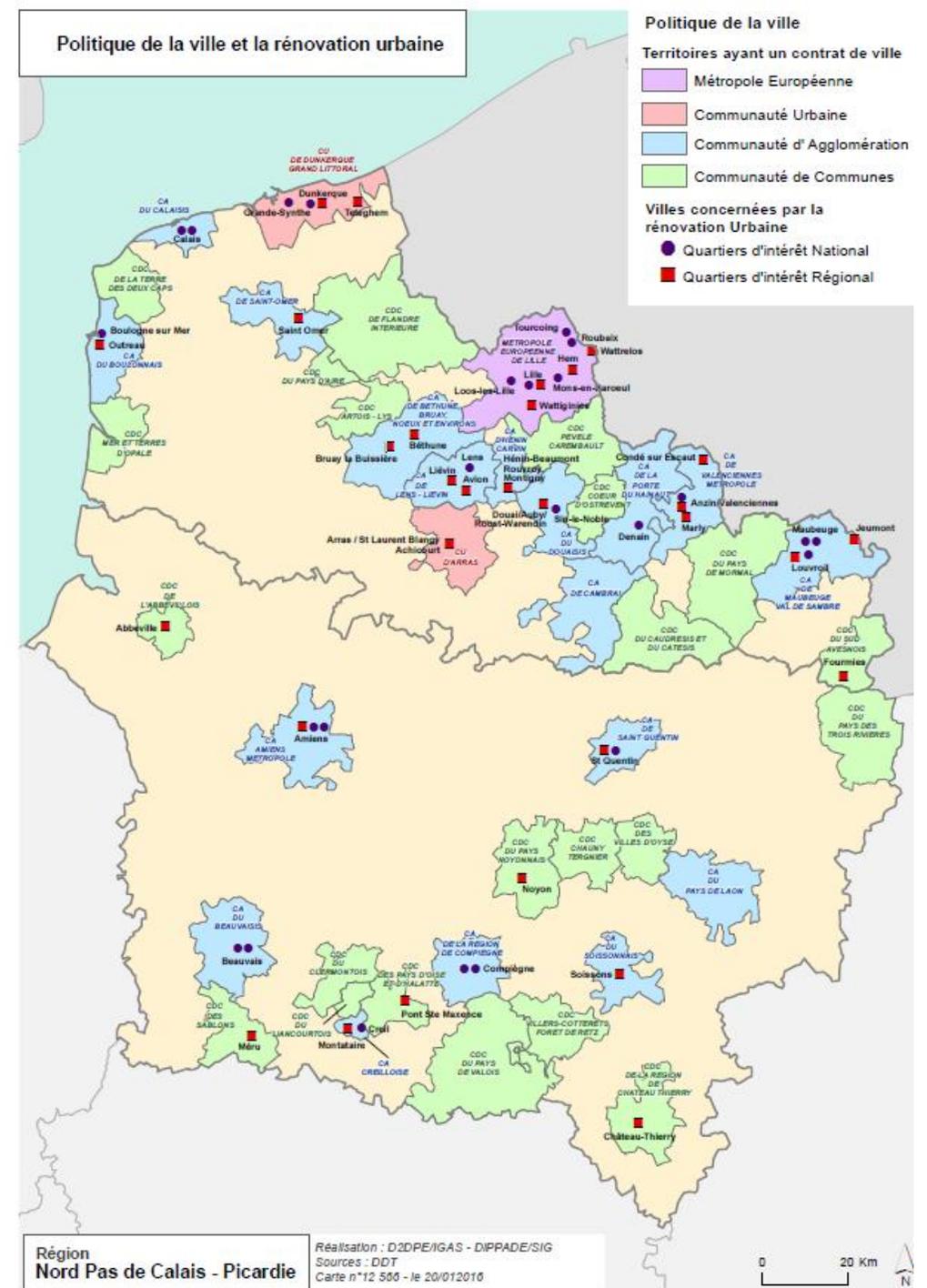
Yannick Serpaud - 12 mai 2020  
Responsable de service Cohésion Sociale et Urbaine  
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Logement  
Région Hauts de France



# La politique de la ville en Région Hauts-de- France

**Contrat de ville :**  
40 EPCI, 199 quartiers concernés

**NPNRU :**  
57 quartiers retenus en Région Hauts de  
France (25 quartiers d'intérêt national  
(QIN), 32 quartiers d'intérêt régional (QIR))



# Les politiques régionales et européennes au service de la politique de la ville

Développement économique et accès à l'emploi

Contribution à la mise en œuvre de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) - Rev3

Amélioration du cadre de vie pour une meilleure appropriation par les habitants de leur quartier et leur habitat

Soutien des Projets d'Initiatives Citoyenne (PIC)

... 3 points d'entrée favorisant l'innovation

Le numérique

L'innovation sociale

La participation des habitants

4 priorités...

La mobilisation du droit commun régional

Le PO 2014-2020 volet urbain avec l'Investissement Territorial Intégré - ITI

Soutien régional à l'emploi et à l'innovation - SREI et Projets d'Initiative Citoyenne (PIC)

Des crédits spécifiques pour les dispositifs :

Nos Quartiers d'Eté - NQE

Contribution au NPNRU

Convergence des fonds régionaux et FEDER/FSE pour les quartiers du Contrat de Ville

# Le soutien au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU)

## 3 priorités régionales :

- Economie, formation, emploi
  - TRI - Rev3
- Aménagement urbain et Attractivité

## 5 thématiques

Cadre de vie	Innovation sociale ou numérique
Logements	Services et équipements publics
Développement économique des quartiers	

240 M€ sur 10 ans dont  
15% en réserve de  
performance régionale

Périmètres  
ANRU non  
exclusifs

Signature des protocoles,  
financement des études  
et des opérations

## 57 quartiers identifiés

Conventions opérationnelles à construire sur le principe d'un  
dialogue de gestion avec les EPCI

# Quelques illustrations de projets REV3



## Solidarité Covid-19

Travailleurs en 1ère ligne : évitez de vous exposer dans les transports en commun, et protégez vous.

Confinés : soutenons la première ligne, prêtions nos vélos, trousselettes et masques Easybreath.

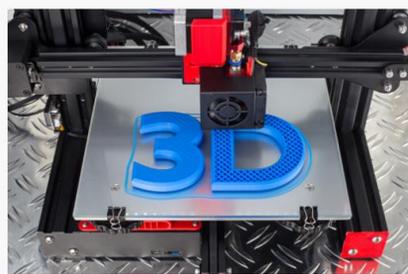
[J'emprunte](#) [Je prête](#)

En savoir plus

### SHAREATHLON PRÊTE MAIN FORTE AUX TRAVAILLEURS DE PREMIÈRE LIGNE

Le temps de la crise COVID, Shareathlon a décidé de réorienter son site, pour la mettre au service des travailleurs de première ligne et des confinés qui veulent les soutenir

29 avril 2020 [En savoir plus](#)



## R3D PROPOSE UNE ALTERNATIVE AUX MASQUES

Société d'impression 3D, R3D est mobilisée pour lutter contre le covid-19 et propose une alternative aux masques avec des visières imprimées en 3D. Une initiative basée dans la Région Hauts-de-France

21 avril 2020 [En savoir plus](#)



## CAFÉ PIERRETTE, UN TORRÉFACTEUR LOCAL

Café Pierrette est un torréfacteur traditionnel dans la région de Douai, à Féchain, depuis 1928. Le modèle de production étant vieillissant, sa modernisation était nécessaire et les accompagnements Rev3 lui ont servi dans ce développement.



## VIQUEL, DU MATÉRIEL DE BUREAU MADE IN HAUTS-DE-FRANCE

Viquel fabrique des articles de classement et de rangement à base de Polypropylène. L'entreprise a même lancé une gamme de fournitures pour le domaine de l'impression additive à partir des déchets de productions

17 avril 2020 [En savoir plus](#)



## FORUM DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCO-TRANSITION : (RE)DÉCOUVREZ LES CONTENUS !

Vous étiez nombreux à assister à la 3ème édition du Forum Energie et Eco-transition. Découvrez les contenus de cette matinée ici



## DES DISPOSITIFS POUR MANGER LOCAL

Plusieurs dispositifs existent aujourd'hui pour consommer des produits locaux. Malgré le contexte actuel, des producteurs de la région continuent d'assurer l'approvisionnement alimentaire de proximité.



## SÉMINAIRE UNIREV3 – 28 JANVIER 2020, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, RÉVOLUTION OU ÉVOLUTION ? QUELLES SYNERGIES AVEC REV3 ?

Après la bioéconomie à Amiens, les énergies de demain à Arras, le 3ème séminaire scientifique du réseau unirev3 consacré à l'Intelligence Artificielle se tenait à Centrale Lille, ce 28 janvier. Lors de cette journée organisée en partenariat avec l'Alliance humAlin, des chercheurs et chefs d'entreprise ont dressé un état des lieux des enjeux, expériences et perspectives des applications de l'intelligence artificielle. IA, révolution ou évolution ? Quelles synergies avec rev3 ?



## BIENTÔT UN TRAIN AU BIOGNV DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ?

Plus de 3 500 trains circulent aujourd'hui au diesel en France et près de 43 % des lignes ne sont pas électrifiées. A la recherche de solutions pertinentes et rapidement implémentables, la Région Hauts-de-France, la Mission rev3, l'ADEME, GRDF et Norlink Ports se sont associés pour étudier une alternative écologique et économique : le train au BioGNV.



## MAX, LE 1ER TRANSPORTEUR AUTONOME ET HYBRIDE ARRIVE À LIBERTY ALUMINIUM DUNKERQUE

Liberty Aluminium Dunkerque est la première entreprise à introduire, en milieu industriel, MAX, un transporteur d'anodes autonome et hybride. MAX est une solution de transport sûre et respectueuse de l'environnement, conçu par Rio Tinto et développé par ECA Group, qui facilitera les opérations de production d'aluminium.



## Méthamorphose 2019

Méthamorphose 2019 a réuni autour des projets de méthanisation plus de 700 personnes, agriculteurs, industriels, collectivités, jeunes et experts, à Mégacité – Amiens ce 4 décembre. Enjeux, clés pour réussir, retour d'expériences, ancrage territorial, appropriation citoyenne, challenge jeunes étaient au cœur des échanges. Plein gaz pour le biométhane injecté en Hauts-de-France !

# Quelques projets REV3 financés par les crédits Politique de la Ville et Rénovation Urbaine

Les projets financés en Politique de la Ville dans le cadre du Contrat de Ville accompagnent le changement dans les quartiers en difficultés et pour certains sont complémentaires aux opérations de rénovation urbaine.

# Gestion des matériaux issus de la déconstruction et valorisation des déchets

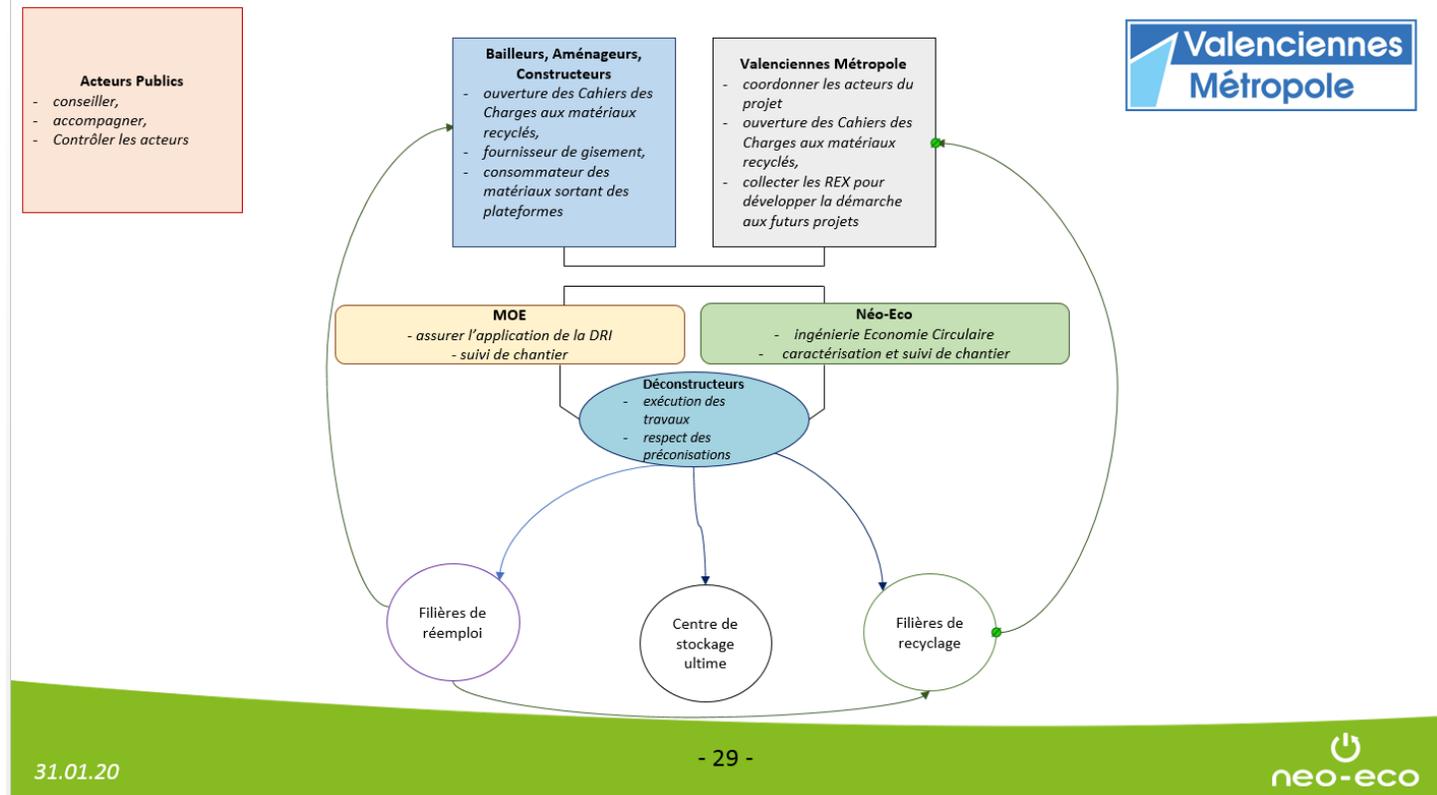
## - Dans le cadre du NPNRU :

**Financement d'études sur le réemploi des matériaux et ressources issues des opérations de déconstruction**  
->un exemple : Néo-Eco et le NPNRU de **Valenciennes**

=>3 hypothèses :

\*si volume de matériaux assez important, création de plateforme de traitement et mise en place de filières de recyclage

\*si volume insuffisant:  
-soit s'appuyer sur les filières locales pour la transformation et le réemploi des matières,  
-soit demander aux entreprises de déconstruire sans abîmer les matériaux pour leur ré-usage par la suite (inscription dans cahiers des charges et risque de surcoûts importants)



# Gestion des matériaux issus de la déconstruction et valorisation des déchets

- Dans le cadre du Contrat de Ville :

A **Château-Thierry et alentours** :

**Financement d'une opération consistant à récupérer la terre argileuse issue des travaux de réhabilitation de bâtiment public pour fournir les ressources utilisées pour un atelier de poterie en QPV + valorisation du patrimoine archéologique, architectural et historique du quartier**

=> L'exemple de GLOBE21



L'association **globe<sup>21</sup>**

**Groupement Local pour le Bâtiment Ecologique du 21<sup>e</sup> siècle.** Cette association loi 1901 regroupe des entreprises du bâtiment du Sud de l'Aisne et de ses régions limitrophes. **Globe<sup>21</sup>** est labellisé Système Productif Local (SPL) par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires).

**Globe<sup>21</sup>** a pour objectif principal de **développer la construction et la rénovation écologique**, et de proposer aux maîtres d'ouvrage privés et publics **des solutions respectant le développement durable**.

Pour cela, **Globe<sup>21</sup>** s'engage à mettre en œuvre les principes suivants:

- ~ Utiliser des énergies et des ressources naturelles renouvelables
- ~ Relocaliser (utiliser des ressources locales, limiter les déplacements)
- ~ Réduire les consommations d'énergies du berceau à la tombe (transports, transformation, mise en œuvre, usages, etc.)
- ~ Réduire les sources de pollutions et de nuisances et préserver ainsi l'environnement naturel et bâti
- ~ Réutiliser les constructions, recycler les matériaux
- ~ Restaurer le patrimoine dans une optique de durabilité avec des techniques adéquates
- ~ Travailler dans une optique d'équité et de solidarité

L'éthique de **globe<sup>21</sup>**

**Globe<sup>21</sup>** est une association **Indépendante et apolitique**. Une charte de coopération interentreprises et une charte éthique régissent les relations internes de ces entreprises et leurs **valeurs de l'éco-construction saine**.

Cette charte est un acte d'engagement des entreprises membres de **Globe<sup>21</sup>**.

Elle vise à satisfaire la vocation de **Globe<sup>21</sup>** dans un esprit de coopération et de mutualisation. Chaque entreprise adhérente **s'engage à participer et à contribuer par son savoir faire au développement de l'éco-construction**, en acceptant la spécificité économique de chaque membre.

Chaque entreprise adhérente s'engage aussi à **mettre au profit de l'association ses connaissances et ses expériences**, positives ou négatives, de construction et de réhabilitation tout en préservant ses savoir faire.

# Economie Sociale et Solidaire

## Dans le cadre du Contrat de ville :

Financement de projets de type conciergerie et Société d'Échange Local.

Les exemples de :

- KPA-Cités (cf ci-contre), **sur l'ensemble du territoire régional** et dans d'autres régions également,

- l'Ecoconciergerie de **Fresnoy-le-Grand**, portée par l'association Eco&Logique,

Mise à disposition d'outils informatiques, le prêt d'outillage, les ateliers sur l'économies d'énergie, la gestion de l'eau, la qualité de l'air, les ateliers pour l'entretien de son logement (auto-réhabilitation, éco-conciergerie),

- la mise en place d'une Société d'Échange Local (SEL) à **Amiens**, portée par l'Association Picarde d'Action Préventive (APAP) (cf ci-contre),

Pour lutter contre la pauvreté, renforcer les solidarités, développer les échanges, la coopération et proposer un système économique alternatif, collectif et solidaire.

## Principe de fonctionnement des KPAs



LE DOSSIER

## Tisser du lien pour construire l'avenir

La prévention spécialisée, mission de la protection de l'enfance, s'adresse aux jeunes en difficulté. Le Département a confié cette mission à l'Association Yves Le Febvre (AYLF) et à l'Association picarde d'action préventive (APAP). Rencontres avec des spécialistes de la relation...

L'objectif de la prévention spécialisée est de repérer les jeunes en difficulté afin de prévenir leur marginalisation. Elle intervient dans les quartiers prioritaires politique de la ville. Le service prévention spécialisée de l'APAP se compose de 12 éducateurs sur les quartiers Amiens-Nord, Énoivie et de Saint-Maurice. « Nous utilisons plusieurs modalités d'actions : le travail de rue, les actions collectives, les accompagnements individuels et le travail en partenariat : secteur associatif, services du Département... », explique Juliette Barnoud, cheffe de service à l'APAP. L'association tient ainsi une permanence de 17h30 à 19h30 sur le quartier Amiens-Nord réservée aux jeunes filles de 15 à 18 ans. « Ici, elles trouvent un endroit pour dialoguer librement et obtenir des réponses sur les sujets qu'elles ne peuvent pas toujours aborder avec leurs proches. Cette action est menée en co-animation avec une assistante sociale du Département », indique Frédérique Tryoen et Karine Martin, éducatrices spécialisées à l'APAP.

**Prévenir les ruptures en territoire rural**

Des premières expérimentations sont menées en territoire rural. L'AYLF qui intervient sur les quartiers amiénois de Phileas Lebesgue, Pierre Rollin, La Salamandre et Condorcet, dédie 3 de ses 7 éducateurs au territoire albertin.

« Nous avons d'abord étudié le territoire pour comprendre ses spécificités et poser un diagnostic », explique Gregory Humbert, chef de service à l'AYLF. Est ensuite venu le temps du travail de rue et du repérage des jeunes les plus en difficulté. « Il faut trouver l'approche en partant de rien. Un des principes de la prévention spécialisée est la libre-adhésion. Rien n'oblige le jeune. C'est à nous de le convaincre, note Camille Rech, éducatrice spécialisée à l'AYLF. Pour nous y aider, nous travaillons en immersion dans le territoire. Il faut être connu et reconnu des jeunes, de leur famille, des amis, des voisins, des commerçants, bref faire parti du décor! Pour aider les jeunes, les éducateurs spécialisés les accompagnent dans de nombreux domaines : personnels, familiaux, scolaires, sociaux ou environnementaux. Un travail de longue haleine, mais qui souvent s'avère payant! »



### Le saviez-vous ?

Le Département a finalisé un travail commun avec l'APAP et AYLF par le biais de la signature d'une charte départementale

# Lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation des circuits courts, économie du partage et de la fonctionnalité, ...

## Dans le cadre du Contrat de ville :

- A **Amiens**, financement d'équipements et matériels pour les ateliers de transformation de produits alimentaires : un projet porté par l'association Amiens Avenir Jeunes (AAJ)
- A **Soissons**, mise en place d'ateliers pour sensibiliser les habitants des QPV à la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'aménagement d'un jardin potager, la production locale et la commercialisation des fruits de la récolte : un projet porté par l'association Confédération Syndicale des Familles de Soissons
- Sensibilisation aux questions de l'alimentation durable et de qualité et participation à des actions aux enjeux d'ordre économique, social et environnemental: un projet porté par l'association du Miel sur les tartines , à **Lallaing** (cf ci-contre)



Cathy Henniche © Du miel sur mes tartines



Expo costumes atelier couture © Du miel sur mes tartines



# Efficacité énergétique, actions sur l'habitat et le cadre de vie

## Dans le cadre du Contrat de ville :

Un exemple à **Lille** : l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA), portée par l'association nationale des Compagnons Bâisseurs, faisant partie d'un réseau national.

Un porteur qui fait le lien direct avec les opérations NPNRU de réhabilitation de l'habitat

**FOCUS SUR**  
**L'AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE (ARA),**  
**NOTRE CŒUR DE MÉTIER**

**ARA : Ça veut dire quoi ?**

**REHABILITATION** Ça c'est l'objectif !  
Le logement est rénové, plus agréable à vivre, mieux adapté aux besoins du quotidien.

**AUTO** C'est l'habitant lui-même qui effectue cette réhabilitation !  
La personne accompagnée décide des changements à apporter : couleur des murs, revêtement de sol, problèmes à régler en priorité... Puis isole, détapisse, enduit, doisonne, peint, perce, fixe...

**ACCOMPAGNÉE** « Faire ensemble » ...avec Les Compagnons Bâisseurs !  
Des professionnels du bâtiment, bénévoles et jeunes volontaires accompagnent la personne dans son projet de réhabilitation.

Réhabiliter ou construire son logement constitue pour les personnes les plus fragiles un levier d'inclusion incomparable. Une démarche qui permet aux personnes fragilisées de recouvrer la dignité de leur logement en :

- ▶ Développant leur estime d'eux-mêmes et leur confiance
- ▶ Révélant leur propre capacité à agir (individuelle et collective)
- ▶ Renforçant les liens avec leur environnement social et familial

**L'ARA PAR LES COMPAGNONS BÂISSEURS | CONCRÈTEMENT**

Les Compagnons Bâisseurs aident les habitants dans leurs prises de décisions et participent à la réalisation des chantiers. L'apprentissage des travaux peut se faire à travers :



**LES INTERVENTIONS**  
À DOMICILE

Pour un accompagnement sur un chantier de plusieurs jours ou un dépannage ponctuel



**LES ATELIERS**  
BRICOLAGE

dispensés au sein des antennes régionales



**LES PERMANENCES**  
OUTILTHEQUES

Pour du prêt d'outils et des conseils

★★★

« L'ARA est une formule essentielle à l'appropriation du logement par les locataires. »  
Vincent Souquet, Archipel Habitat

★★★

« L'action d'ARA est un acte immédiat, concret et réconfortant. »  
Sandrine Valenduc et Morgane Etancelin,  
Centre social Alma

★★★

« Sur les quartiers en renouvellement urbain, l'enjeu est bien, par l'ARA, d'enclencher une dynamique de renforcement du lien social, de faire venir des ménages fragiles et isolés dans un dispositif collectif, en créant des opportunités de rencontre et de solidarité. Mais il s'agit aussi de rendre les personnes plus actives de leur cadre de vie par une meilleure appropriation de leur logement. En termes de bénéfice pour les organismes Hlm, le résultat est déjà visible sur certains sites, après 6 mois à peine d'intervention. »  
Anne Chemier, Union Sociale pour l'habitat

## Les bénéfices de l'action des Compagnons Bâisseurs

**DES RÉSULTATS CONCRETS EN 2016**

1360  
logements rénovés

200 chantiers d'ARA  
propriétaires occupants

90 opérations  
territoriales d'ARA

62% de taux de sortie dynamique  
suite aux chantiers d'insertion

1000  
animations collectives

3900  
participations

130 salariés sur  
les chantiers d'insertion

1

**L'AMÉLIORATION DU BÂTI !**

- ▶ Rénovation et embellissement de logements
- ▶ Aménagement d'espaces de vie
- ▶ Amélioration des performances énergétiques des bâtiments
- ▶ Sortie d'insalubrité

2

**LA VALORISATION HUMAINE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES !**

- ▶ Amélioration de l'estime de soi et de la confiance en sa propre capacité d'agir
- ▶ Création/renforcement des liens familiaux et sociaux
- ▶ Gain en termes d'autonomie et de santé physique et psychique
- ▶ Apport cognitif : acquisition de connaissances et techniques

3

**LA CRÉATION D'UNE DYNAMIQUE SOCIALE POSITIVE !**

- ▶ Création de lien entre personnes de tous horizons et de tous âges (habitants, professionnels, bénévoles, jeunes volontaires)
- ▶ Valorisation des ressources territoriales et sociales
- ▶ Optimisation des coûts de réhabilitation
- ▶ Transmission de valeurs humaines : communication, cohésion sociale, solidarité
- ▶ Renforcement des valeurs collectives : partage, transmission, co-réalisation

# Efficacité énergétique, actions sur l'habitat et le cadre de vie

## Dans le cadre du NPNRU et cofinancé par du FEDER :

Un exemple  **dans l'Arrageois**: Le projet Baudimont et son système de récupération des calories/ énergies pour alimenter le réseau de chaleur

**Récupérer la chaleur perdue**

**1<sup>er</sup> Prototypage de récupération de calories sur l'air vicié des logements (Bâtiment de faible hauteur)**

**Partenaires :**

- airefficiency
- ADEME
- ACTIVYS
- IFSA

En test depuis février 2019 → déploiement sur 360 logements à partir de février 2021

SOLIDAIRE PAR NATURE

**Récupérer la chaleur perdue**

**2<sup>ème</sup> Prototypage de récupération de calories sur l'air vicié des logements (Bâtiment de grande hauteur)**

- Récupération des calories perdues sur la ventilation des logements
- Utilisation pour préchauffage eau chaude sanitaire avec complément par panneaux solaires
- Appoint réalisé via le réseau de chaleur de la CUA ( alimenté par une chaufferie bois dernière génération)

**Partenaires :**

- airefficiency
- TERRAOTHERM
- dalkia

Démarrage travaux en mars 2020

SOLIDAIRE PAR NATURE

**Récupérer la chaleur perdue**

**Installation de récupérateurs de calories sous les douches**

- Echangeur de chaleur permettant de chauffer l'eau froide sanitaire
- À partir des eaux usées des douches.
- L'eau préchauffée est envoyée dans le mitigeur

→ Permet d'économiser de l'énergie sans changer de comportement.

**Partenaire :**

- WisElement

Démarrage installation en mars 2021

SOLIDAIRE PAR NATURE

# Agriculture urbaine

## Dans le cadre du NPNRU :

Projets construits dans une approche globale et systémique à visée durable et pérenne, en présentant une dimension productive et marchande.

=> Un exemple : le projet NPNRU - **site Concorde de LILLE** (cf ci-contre)

Projet inscrit dès le départ dans une démarche « Lille, Quartier à santé positive », et qui fera l'objet d'une candidature auprès de l'ANRU dans le cadre de l'appel à projets national « Quartiers fertiles » d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2020.

Double enjeux de cette candidature :

∅ Une volonté de mettre en cohérence une stratégie globale de territoire avec des objectifs de mise en réseaux des projets et des acteurs, de complémentarité, de diffusion et de capitalisation ;

∅ Une volonté d'impulser et de faire émerger de nouveaux projets d'agriculture urbaine sur les sites du NPNRU avec un accompagnement fort de la MEL et des villes pour faciliter, sécuriser et pérenniser les projets.

## FICHE PROJET N°5

### Lille (59) : une ferme multifonctionnelle et multi-acteurs

*Projet soutenu par l'ANRU dans le cadre du PIA Ville durable et solidaire*

Afin d'impulser la construction d'un modèle de ferme multifonctionnelle sur le secteur Concorde du quartier Lille Sud, la Ville de Lille (59) a lancé en 2018 un appel à manifestations d'intérêt (AMI) qui, rédigé volontairement de manière très ouverte, a permis de mobiliser des entreprises, associations et habitants autour du projet. Les propositions formulées par les porteurs de projets concernent à la fois des activités économiques lucratives (maraîchage micro intensif, légumerie, champignonnière, système d'aquaponie domestique) et des activités non lucratives visant la participation des habitants et la création d'une dynamique citoyenne autour de l'agriculture urbaine.

Huit acteurs, issus de l'AMI, forment aujourd'hui le collectif des porteurs du projet de ferme circulaire sur le quartier, dans le cadre de la phase pilote d'expérimentation qui a débuté à l'été 2019 et va se poursuivre jusqu'en 2022.

Le projet de mise en oeuvre opérationnelle de la ferme urbaine se décline en effet en deux phases :

- Phase 1 : Préfiguration du projet d'agriculture urbaine - 2019-2022
- Phase 2 : Déploiement une fois la serre construite, soit à partir de 2022

Le niveau d'implication précis de ces acteurs dans le projet pérenne de ferme urbaine (en phase d'expérimentation) va se définir dans les 3 années à venir, en fonction des résultats des expérimentations sur le terrain et des coopérations qui pourront naître entre les acteurs sur la base de ces expérimentations (en phase de déploiement).

Afin de favoriser les coopérations entre les différents acteurs de l'AMI dans la durée, et d'éviter le développement d'activités diverses sans lien les unes avec les autres, la Ville a recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce dernier aura pour mission d'accompagner la ville à la structuration du projet collectif et d'une véritable dynamique de coopération.



Source photos : ANRU

# Agriculture urbaine

## Dans le cadre du Contrat de Ville :

Quelques projets à **Valenciennes** et à **Bruay /Escarot** (dans le Valenciennois) , faisant le lien avec les opérations de rénovation urbaine des quartiers :

- Aménagement d'un potager agro-écologique dans un parc situé au centre de la cité Thiers, favoriser une alimentation plus riche en fruits et légumes dont la culture a été dépourvue de produits phyto sanitaire tout en proposant une formation au bien manger (travail avec le CCAS), favoriser le lien social entre les habitants et poursuivre les aménagements réalisés dans le cadre des travaux ANRU

- Action « *Ferme de Quartier* » (cf ci-contre) consistant en l'ouverture d'une ferme agro-écologique sur le quartier de Dutemple au bénéfice des habitants des quartiers de Chasse Royale, Dutemple et de Saint Waast de Valenciennes, portée par un chantier d'insertion salariant 4 personnes pour assurer la permanence de la culture, et impliquer les habitants des quartiers par un travail bénévole. But: dans un 1<sup>er</sup> temps, créer du lien entre les habitants, les former aux techniques de culture, aux liens entre leur alimentation et leur santé. La production est destinée aux habitants desdits quartiers.

Dans un second temps, proposer aux salariés et aux habitants les plus motivés de suivre une formation aux métiers de l'agriculture urbaine et de bénéficier d'un accompagnement à l'installation.



Des techniques spécifiques utilisées par ces chercheurs d'or pour montrer que la nature peut pousser partout.

## OBJECTIF 1.3: ASSURER LA DIFFUSION D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIAL ET SOLIDAIRE DANS LE TISSU URBAIN

### ACTION « FERME DE QUARTIER » À VALENCIENNES

L'action « Ferme de Quartier » consiste en l'ouverture d'une ferme agro-écologique sur le quartier de Dutemple au bénéfice des habitant-e-s des quartiers de Chasse Royale, Dutemple et de Saint Waast de Valenciennes, portée par un chantier d'insertion salariant 4 personnes pour assurer la permanence de la culture, et impliquer les habitant-e-s des quartiers par un travail bénévole.

L'action cherche à créer du lien entre les habitant-e-s, à les former aux techniques de culture, aux liens entre leur alimentation et leur santé. La production est destinée aux habitant-e-s desdits quartiers. Dans un second temps, cette action permet de proposer aux salarié-e-s et aux habitant-e-s les plus motivé-e-s de suivre une formation aux métiers de l'agriculture urbaine et de bénéficier d'un accompagnement à l'installation : formation aux techniques de culture agro-écologique, à la cuisine,



aux plantes médicinales. L'objectif est de leur donner une connaissance et une indépendance dans l'utilisation des produits de la ferme. Pour les salariés et les plus motivés, il est proposé de se former aux métiers porteur-euse-s de l'agriculture urbaine

(maraîcher-e urbain, apiculteur-riche, producteur-riche fruitier, hydroponie, aquaponie...). A l'issue de ces formations de découverte, il est proposé de suivre un parcours certifiant et de les accompagner à l'installation professionnelle.

### DUTEMPLE SE MET AU VERT DE SIGH

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine, le quartier de Dutemple, à Valenciennes a vu son habitat transformé. 200 locataires sont passés d'un habitat vertical et collectif à un habitat individuel entraînant au passage une modification des habitudes. Fort de ce constat, le bailleur, accompagné de l'ensemble des acteur-riche-s de la démarche (agglomération, ville, partenaires sociaux, habitant-e-s), s'est interrogé sur l'accompagnement à mettre en place auprès et avec les locataires sur du long terme. Ensemble, ils-elles ont mis en place un plan d'actions permettant l'accompagnement des habitant-e-s aussi bien dans leur logement que dans leur environnement.

Différentes démarches se sont mises en place :

- Le **Pass'Vert Solidaire** pour intervenir chez les séniors isolé-e-s ou personnes à mobilité réduite pour entretenir les jardins privatifs (+ gestion des déchets pour parties à la déchetterie) et, au cas par cas, faire de menues réparations extérieures ou dans le logement.
- La création d'un **jardin polinisateur** dans la cour de l'école maternelle.



- L'organisation de chantiers participatifs et solidaires sur la thématique de l'environnement.
- La création d'une **outillothèque**.
- La création d'une ferme urbaine.

Au vu du nombre d'actions, la création d'un COPIL s'est révélée être nécessaire. L'objectif étant que toutes les actions convergent vers l'implication de l'habitant-e dans la

gestion de son environnement avec à terme, une complète autonomie. Pour ce faire, une culture partenariale s'est mise en place avec les savoir-faire uniques des uns et les compétences de toutes les parties prenantes (institutions, bailleur, associations, habitant-e-s, partenaires sociaux).

# Agriculture urbaine

## Dans le cadre du Contrat de Ville :

Un autre projet à **Raismes** (Porte du Hainaut), faisant également le lien avec les opérations de rénovation urbaine des quartiers ainsi que la stratégie Economie Sociale et Solidaire (ESS) de la commune (programme de redynamisation urbaine, sociale et économique de Sabatier qui envisage également la création d'une structure de solidarité et d'emploi de quartier) :

Financement des premiers équipements nécessaires au démarrage de la ferme agricole suite à sa création dans le quartier Sabatier (cf ci-contre).

But :

- \* Ouvrir, avec et pour les habitants, sur une friche urbaine désaffectée, une zone de production alimentaire axée sur les fruits et légumes et incluant une zone d'élevage de petits animaux
- \* Lutte contre la précarité et accès à une alimentation saine
- \* Sensibilisation à l'environnement et formation aux techniques agro-écologiques



# Réseaux intelligents, numérique et innovation

## Dans le cadre du Contrat de ville :

Le numérique et la technologie au service de nouveaux modes de production par exemple

A **Outreau**, la commune a lancé un projet innovant autour de l'innovation sociale, des jardins, de l'alimentation, du numérique et en s'appuyant sur des méthodes innovantes (le Farmbot, robot potager autonome open sources; bio dynamisation des sols; ... ) (Cf ci-contre).

Des ateliers autour de la permaculture et la nourriture sont organisés également.

But : réinvestir deux espaces délaissés en les transformant en lieux collectifs de culture, à la lisière du jardin et de la ferme urbaine.

Les objectifs de ce projet sont multiples : entraîner les populations dans des dynamiques collectives intergénérationnelles, développer l'agriculture urbaine à Outreau dans une perspective d'insertion et de mieux se nourrir, recréer des biotopes en ville, initier les usagers aux techniques innovantes de jardinage au travers des ateliers de construction et de programmation des robots. Les deux projets (sites) recevront l'appui du centre social et de l'association d'insertion Créactif. Un partenariat avec l'institut Supérieur d'Agriculture de Lille est à l'étude.

**Un bel exemple de projet conjuguant plusieurs aspects REV3 porté par une commune de taille moyenne :**

**des jardins partagés numériques avec des actions solidaires et citoyennes dans les quartiers.**

## Qu'est ce que Farmbot, le Robot potager ?



Le robot potager Farmbot est destiné à réintroduire la culture potagère dans nos modes de vie. Il s'agit d'un robot Open-Source conçu pour rendre un potager autonome. Les fonctionnalités techniques et le logiciel du robot permettent à l'utilisateur de programmer et de gérer son potager en optimisant l'espace et en réduisant l'apport en eau et en intrants. Farmbot apporte une autre dimension à l'agriculture

urbaine en permettant de concevoir des potagers ou des fermes connectés et autonome.

Ce projet Open-Source a été conçu et diffusé par Rory Aronson et ses équipes. Dans le pur esprit Open-Source, la communauté internationale de Farm.bot a permis à Farmbot France de porter et de développer une communauté française et une fabrication du robot potager avec une nomenclature française.



Sur les deux sites (zac1 à gauche et ci-dessous; zac3 à droite), la commune s'appuie sur la plateforme numérique communale (tiers lieu numérique) pour développer les outils numériques connexes open source construction des farmbot avec des outils numériques partagés



# Réseaux intelligents, numérique et innovation

-A **Amiens**, financement du projet « Fablab pour tous », porté par l'association la Machinerie.

Découverte du numérique et de ses fonctionnalités, sous forme d'ateliers.

But: apporter les notions de base de la conception numérique pour concrétiser un concept ou une idée en vue d'un projet personnel ou entrepreneurial.



# Réseaux intelligents, numérique et innovation

A **Boulogne/Mer** : financement de l'action CIVITECK#2, portée par l'association Développement Social et Urbain (DSU) (cf ci-contre).

L'association DSU développe depuis de nombreuses années des actions de développement social. Elle travaille depuis plusieurs mois au développement de la culture numérique dans les quartiers et à la mise en place d'actions collaboratives. Au travers du développement d'un lieu hybride mêlant espace de coworking, fablab, point information jeunesse (le C-NAPSE) dans le quartier de Clocheville (QPV de Boulogne sur Mer), l'association souhaite développer plusieurs actions permettant de croiser et fertiliser différents modes de faire, issus du monde du numérique et des quartiers « politique de la ville ». But : renforcer le développement économique et l'accès à l'emploi dans les quartiers, promouvoir de nouvelles formes de collaborations économiques, développer la culture du numérique, mais également la participation des habitants dans le développement local :

**Numérique et participation des habitants** : création d'un mur 2.0, création d'une cartographie numérique des initiatives locales, etc...);

**Animation d'un « repair-café »** : travailler avec un groupe de personnes très éloignées de l'emploi, des compétences numériques et techniques dans la perspective de développer leurs compétences à réparer des appareils (ordinateurs, électroménager, imprimante 3D, etc.....) ;

**Favoriser la culture technologique et scientifique auprès des jeunes et moins jeune** : ateliers de découvertes.... ;

**Mise en place de formations** : plateformes, 3D, etc..., ;

**Mise en place d'un espace de tournage Youtube;**

**Création d'une Web-radio.....**



# Mobilités douces

Financement de l'achat de véhicules électriques, recherche de solutions innovantes en matière de déplacement (micro-crédits, garage solidaire, code de la route, ...) et mise en place d'un accompagnement « mobilité » pour les bénéficiaires habitant en QPV.

=> Un projet porté par la **Communauté de Communes Pévèle-Carembault**.

## Pévèle Parc : parc d'activités Rev 3

The logo for 'rev3' is located in the top right corner of the slide. It consists of the lowercase letters 'rev' in a white, sans-serif font, followed by the number '3' in a larger, white, sans-serif font. The entire logo is set against a dark blue, rounded rectangular background.

*Pévèle Parc, parc d'activités Rev3, aura pour figure de proue la Passerelle. Échange d'énergie entre bâtiments, réseau de chaleur, utilisation des espaces verts comme support à une agriculture alternative, mutualisations interentreprises, seront les bases de ce futur parc d'activités, vitrine de notre territoire. Son modèle économique est en cours d'élaboration.*

Pévèle Parc sera relié au [pôle d'échanges de Templeuve-en-Pévèle](#) par une voie douce et proposant des solutions de mobilité électrique. Un réseau de chaleur permettra d'échanger de la chaleur entre les entreprises et les bâtiments devraient échanger l'énergie produite par des centrales photovoltaïques.

La conception de ce parc permettra d'optimiser la gestion des espaces verts notamment en les exploitant par une activité maraîchère, créatrice de liens entre les salariés du parc. Ce parc d'activités sera la vitrine d'un nouveau modèle de développement de parc d'activités. Des entreprises ont déjà exprimé leur volonté de s'inscrire dans cette démarche et de s'implanter sur ce parc Rev3.

# Mobilités douces

Le Projet Baudimont à **Arras** comporte également un volet « modes de déplacement doux, efficacité énergétique » avec la réalisation, par les habitants des quartiers et un chantier d'insertion, d'un local à vélos électriques alimenté par des énergies renouvelables (panneaux solaires)



## Favoriser les déplacements doux

### Installation de locaux vélos autonomes



- Locaux conçus avec les habitants
- Fabrication réalisée en majeure partie par des entreprises d'insertion
- Panneau solaire permettant d'assurer l'autonomie électrique du local

Partenaire :



Premier local installé début 2019 (7 locaux prévus sur le quartier)



SOLIDAIRE PAR NATURE

# Exemple d'un projet global regroupant toutes les facettes de la REV3 : le NPNRU de la **Communauté Urbaine de Dunkerque** (CUD)

**CAHIER & L'AGUR**

**POLITIQUE DE LA VILLE & TRANSITIONS**  
NOVEMBRE 2017 - Numéro 16

## REV'URBAIN, INNOVER POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Porteurs d'objectifs ambitieux, les projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) se concrétisent par d'importantes transformations dans les quartiers concernés : bâti rénové ou reconstruit, espaces publics réaménagés, liens renforcés avec le reste de la ville et de l'agglomération et nouveaux services pour les habitants.

Autant d'échelles où peuvent être mobilisées les innovations de la REV3.

### PILIERS « TRI - REV3 »

- NUMÉRIQUE ET INTERNET DES OBJETS 
- ÉNERGIES RENOUVELABLES, PRODUCTION & STOCKAGE 
- RÉVOLUTION DES MOBILITÉS 
- TRANSFORMATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI 
- ÉCONOMIE CIRCULAIRE 
- ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DU PARTAGE 



### PRIORITÉS « NPNRU »

- DIVERSITÉ DE L'HABITAT ET MIXITÉ SOCIALE 
- EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 
- MOBILITÉ DES HABITANTS ET OUVERTURE DES QUARTIERS 
- DENSITÉ DE QUARTIER ADAPTÉE À SON ENVIRONNEMENT 
- INSERTION PAR L'ÉCONOMIE 
- IMPLICATION DES HABITANTS 

### Des actions concrètes à l'échelle du CADRE BÂTI

- Intégrer les logements à des réseaux d'énergies renouvelables,
- Réhabiliter les logements dans un souci de sobriété énergétique et de qualité d'usage renforcée pour les adapter aux évolutions sociétales,
- Construire des logements passifs pour maîtriser ses consommations d'énergie,
- Construire des bâtiments autonomes énergétiquement en leur permettant de produire et de stocker les énergies,
- Adapter les bâtiments aux évolutions économiques et culturelles, en aménageant les parties communes pour en faire des espaces de convivialité, de partage, voire d'économie locale,
- Intégrer des outils numériques, et notamment domotiques, de la conception à la gestion du logement et des bâtiments pour renforcer leurs performances et automatiser l'habitat,
- Développer l'écoconstruction pour respecter l'environnement et le bien-être des habitants,
- Prendre en compte la gestion durable des déchets de la construction.

### Des actions concrètes à l'échelle des ESPACES PUBLICS

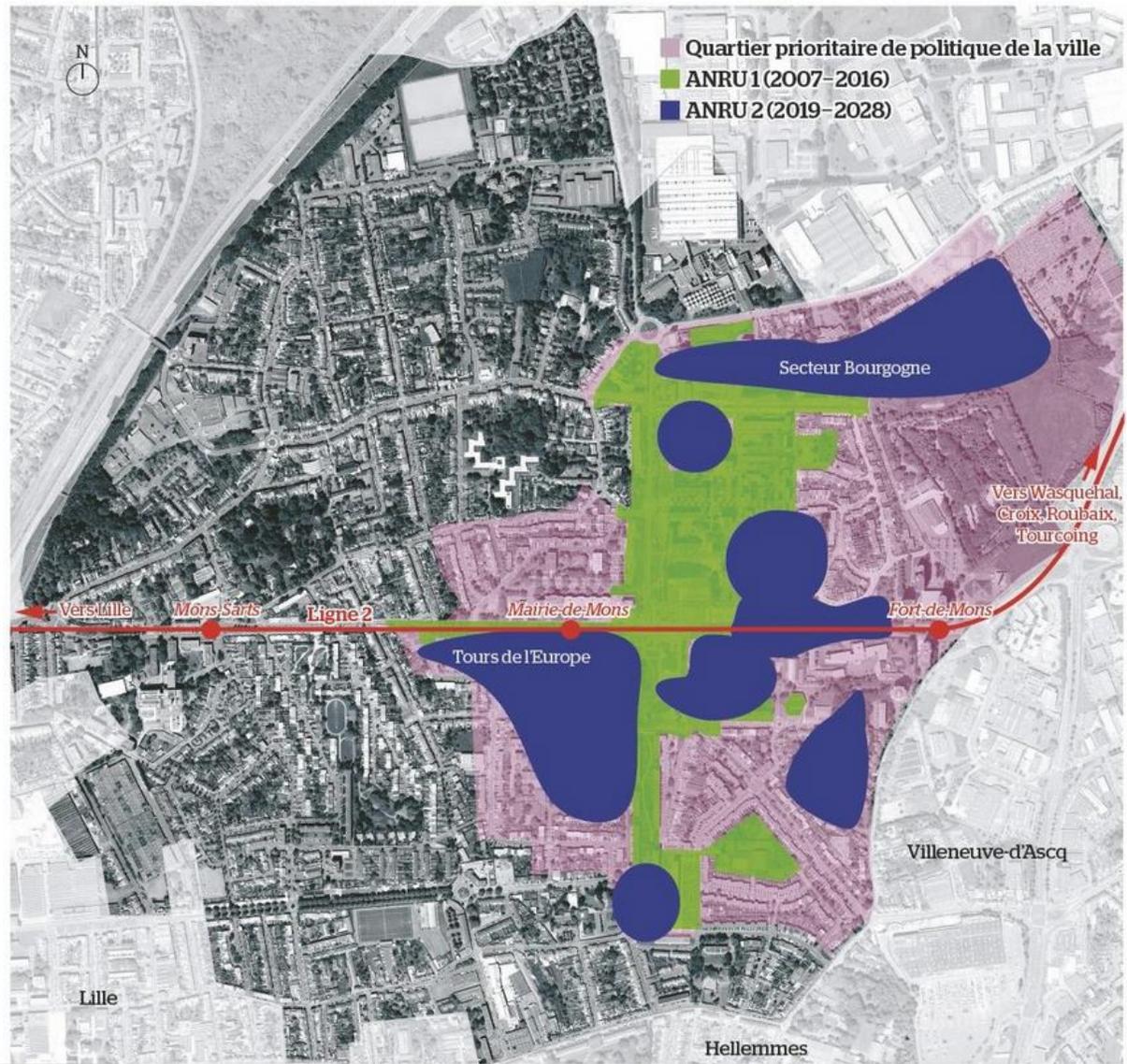
- Favoriser l'ouverture des quartiers en intégrant à des réseaux de transports communautaires et multipolaires, notamment par la diffusion de services numériques,
- Mutualiser les déplacements et valoriser les modes doux, développer les sites propres et requalifier les anciennes structures devenues obsolètes,
- Conjuguer une plus grande densité urbaine à une qualité de vie accrue,
- Valoriser la biodiversité ainsi que la végétation en ville et revitaliser les anciennes friches industrielles et commerciales ainsi que les cœurs d'îlots,
- Soutenir les activités économiques locales qui s'insèrent dans des démarches d'économie circulaire, notamment l'agriculture urbaine,
- Produire et stocker l'énergie au sein même des quartiers, notamment pour alimenter les équipements publics,
- Réduire la consommation énergétique des espaces publics en remplaçant les mobiliers urbains déclassés et énergivores,
- Favoriser l'innovation programmatique et l'adaptabilité pour composer des espaces publics fédérateurs et peu consommateurs (foncier, énergie...).

### Des actions concrètes à l'échelle des HABITANTS

- Assurer l'existence d'instances citoyennes permettant le dialogue autour des projets et favorisant les initiatives (conseils citoyens...),
- Favoriser l'émergence de lieux ressources, favorables à l'initiative citoyenne, à l'insertion sociale et professionnelle (tiers lieux...),
- Impliquer les habitants dans la gestion urbaine de proximité, à l'échelle de leur résidence et de leur quartier,
- Proposer des alternatives en termes de mobilité pour favoriser l'accès à l'emploi,
- Favoriser la formation professionnelle au travers des projets urbains (métiers de la construction, services à la personne, numérique...),
- Faciliter l'échange de biens et de services, le partage de savoir-faire par la mise en place de réseaux de quartiers,
- Mettre en œuvre une politique de réduction et de valorisation des déchets,
- Accompagner le développement du travail indépendant par l'appui logistique et la création de lieux connectés (incubateurs, coworking...).

Avant 2016, les politiques de rénovation urbaine de la Région Hauts-de-France étaient déjà attentives aux enjeux liés à l'environnement et au développement durable

**Un exemple : le Programme de Renouvellement Urbain de Mons-en-Baroeul**



# La commune de Mons- en-Baroeul,

- Candidate à l'appel à projets 2011-2012  
BATIMENTS ET QUARTIERS DE QUALITE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE  
QUARTIER DEMONSTRATIF BAS CARBONE
- La volonté de faire cohabiter paysages urbains/rénovation urbaine et nature/ espaces verts, pour un mieux-vivre ensemble

## FAIRE DES PAYSAGES URBAINS MONSOIS UNE VALEUR-PARTAGÉE...



L'Esplanade de l'Europe



Avenue-parc Sangnier



Cœur de ville



Eco-parc du Baroeul

*"La ville ne doit pas s'opposer à la nature ; elle doit se fondre avec".* Cultivant cette approche sensible du cadre de vi(II)e les Maîtres d'Ouvrages du PRU ont requalifié les espaces publics avec innovations et exigence en matière de qualité paysagère. C'est ainsi que l'écoquartier du Nouveau Mons se révèle au fil des saisons.

L'expertise d'usage, l'appropriation, le partage de ces espaces de vi(II)e sont primordiaux. Ils doivent être des espaces de préservation de la biodiversité, des espaces à vivre.

MONS fait ainsi du paysage une valeur de partage, d'identité et un vecteur de retournement d'image.

Maître d'ouvrage : Ville de Mons en Baroeul  
Co-maître d'ouvrage : Métropole Européenne de Lille  
Paysagiste concepteur : Empreinte – Bureau de paysages





**Des ambitions d'ores et déjà mises en œuvre :**

- PAS D'ETALEMENT URBAIN ET UNE DENSITE ELEVÉE
- LE MAILLAGE DU QUARTIER : UNE DESSERTE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET DES MODES DOUX
- LA QUALITE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS ET L'INTÉGRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES
- LA MIXITE DES FONCTIONS
- LA PREVENTION ET LA GESTION INNOVANTE DES DECHETS
- LA NATURE EN VILLE ET LA QUALITE DU CADRE DE VIE
- LA GESTION DE L'EAU
- LA PRESERVATION ET LE RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITE
- L'APPROPRIATION PAR LES FUTURS USAGERS

**La volonté de faire encore mieux et d'être qualifié d'éco-quartier démonstrateur :**

- ALIMENTER LE RESEAU DE CHALEUR AVEC DE LA BIOMASSE
- RACCORDER LES EQUIPEMENTS PUBLICS (MAISONS DE RETRAITE LES CEDRES ET LES BRUYERES, PISCINE) AU RESEAU DE CHALEUR
- ACCROITRE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE LA PISCINE MUNICIPALE
- RENFORCER ET METTRE EN VALEUR LE POTENTIEL ECOLOGIQUE DU PARC DU BAROEUL
- FAIRE RECONNAITRE LE NOUVEAU MONS COMME ECOQUARTIER
- AIDER LES HABITANTS DU NOUVEAU MONS A S'APPROPRIER LES CHANGEMENTS DE LEUR QUARTIER
- FAIRE ENTRER L'ENSEMBLE DU NOUVEAU MONS DANS LA DEMARCHE ECOQUARTIER

## Pour les curieux désirant aller dans le détail de la transformation du quartier :

Ci-contre et pages suivantes : Un article consacré au programme de rénovation urbaine (PRU) à Mons-en-Baroeul dans le moniteur :

<https://www.lemoniteur.fr/article/de-la-zup-a-l-ecoquartier-et-apres.2053639#>  
(pour la version numérique)



### Anru 1

- 220 millions d'euros investis dont moins de 10 % par la ville.
- 993 logements réhabilités au niveau BBC rénovation (répartis pour moitié entre Vilogia et Partenord).
- 437 logements sociaux déconstruits.
- 450 logements reconstruits sur la ville dont moins de la moitié en logement social.
- 4 parcs et jardins créés.
- 10 ha d'espaces publics requalifiés.
- 5 équipements publics réalisés ou réhabilités.
- 3 600 logements sur le Nouveau Mons actuellement

- Le Nouveau Mons, un des plus grands quartiers prioritaires du nord de la France avec plus de 12 000 habitants, s'est transformé en quelques années. Un défi relevé par la petite ville, voisine de Lille, qui attaque désormais un nouveau plan de rénovation urbaine.
- En transformant le quartier prioritaire du Nouveau Mons en un écoquartier, la Ville de Mons-en-Baroeul a réalisé un petit miracle. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour réparer les errements urbanistiques des années 1960. A l'époque, la commune passe de 12 000 à 28 000 habitants en cinq ans (1967-1972). Sur moins de 1 km<sup>2</sup> s'installent 16 000 personnes. « Cela a créé un choc pour le reste de la population. La ville a été complètement scindée en deux. Au fil des années 1970, le quartier s'est paupérisé alors que les familles qui avaient les moyens partaient vers Villeneuve-d'Ascq », résume le maire, Rudy Elegeest.
- La ZUP à l'architecture uniforme et verticale, où la voiture est reine, présente assez vite les problèmes des cités construites dans l'urgence. Le bâti se dégrade rapidement, tout comme les espaces publics. En 1988, 500 premiers logements sont détruits, mais sans réel projet d'urbanisme. Ce n'est qu'en 2005, jusqu'à 2016, que sera lancé, grâce à l'accompagnement de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (Anru), le premier projet de rénovation urbaine (PRU) de grande ampleur. Il permettra d'investir 200 M€ pour métamorphoser le Nouveau Mons en un écoquartier, labellisé en 2014, et ayant obtenu une Victoire du paysage en 2016 ! Malgré le changement radical opéré, le secteur concentre toujours une population avec de grandes difficultés et présente encore des dysfonctionnements. En 2015, il est classé quartier prioritaire de la ville (QPV), d'intérêt national. En 2019, il fait partie des neuf quartiers de la Métropole européenne de Lille (MEL) bénéficiant du Nouveau plan national de rénovation urbaine (NPNRU) ou Anru 2.
- **Le paysage comme boussole.** « L'objectif est de sortir le Nouveau Mons des radars de la politique de la ville », résume Astrid Polonceaux, chef de projet au service politique de la ville, urbanisme, aménagement de la MEL.
- **Pour terminer la mutation, environ 170 M€ seront investis sur les dix prochaines années.**
- Pour terminer la mutation, environ 170 M€ seront investis sur les dix prochaines années. La municipalité et la MEL, qui depuis 2015 possède la compétence renouvellement urbain, vont garder le paysage comme boussole de ce deuxième programme (*lire p. 31*). « Au total, 27 M€ ont été investis dans les aménagements publics sur l'Anru 1 », rappelle Claire Estermann, chargée du projet pour la Ville. « Nous allons continuer à favoriser les cheminements doux dans des espaces de qualité », résume le maire, qui circule à vélo et qui a réussi l'exploit, en 2014, de faire passer le Tour de France au cœur du Nouveau Mons, sur l'avenue Robert-Schuman, tout juste rénovée.
- **Réseau de chaleur.** Outre le paysage et les modes de déplacement doux, l'équipe municipale a soigné les autres aspects d'un quartier « durable ». Elle a fait ainsi le pari d'un réseau de chaleur alimenté en grande partie par la biomasse, desservant les logements du quartier ainsi que les équipements publics, dont la piscine ou l'hôtel de ville. « Nous avons remis les habitants au centre du projet avec plus de 200 réunions publiques. Pour répondre à leur souhait de conserver les traces de l'histoire, nous avons obtenu une dérogation pour augmenter le ratio des réhabilitations par rapport aux démolitions », souligne Véronique Dubrulle, adjointe au maire chargée de la rénovation urbaine, du cadre de vie et du logement.
- **Les logements affichant jusqu'à 3000 kWh/m<sup>2</sup>.an ne dépassent plus les 100 kWh/m<sup>2</sup>.an.**
- Ce choix a été assorti d'une exigence en matière énergétique. Les passoires thermiques affichant jusqu'à 3 000 kWh/m<sup>2</sup>.an ne dépassent plus les 100 kWh/m<sup>2</sup>.an. « En 2004, c'était encore nouveau pour les bailleurs. Nous avons dû leur forcer la main pour hisser les travaux au niveau BBC rénovation. Heureusement, Vilogia et Partenord, les deux principaux bailleurs, ont joué le jeu avec des réhabilitations à 90 000 euros par logement en moyenne », souligne le maire. Il ajoute qu'un gros travail a également été réalisé sur les équipements publics du secteur avec cinq créations ou reconfigurations sur l'Anru 1 (salle d'escalade, de spectacle, école maternelle, etc. ).
- **Recoudre une ville divisée.** Cinq autres équipements sont concernés par le NPNRU (deux crèches, un dojo... ). L'élu mise aussi sur la gestion urbaine de proximité : « Avec trois bailleurs et l'entreprise AG2R, qui a son siège à Mons, nous avons mis en place Citéo, un service de médiation sociale doté de 200 000 euros par an. » Par le biais du NPNRU, l'objectif de la municipalité est de continuer à recoudre les deux parties de la ville, aussi bien grâce à des démolitions de barres que par la création d'une nouvelle offre.
- Finaliser la centralité, réhabiliter le quartier Bourgogne (384 logements), créer un pôle économique ou requalifier 10 ha d'espaces publics... L'étude de cadrage stratégique pilotée par Empreinte est terminée. La mission d'urbaniste en chef sera bientôt lancée pour rédiger le cahier des charges des préconisations urbaines et environnementales déclinant précisément la programmation pour chaque lot. « Nous espérons pousser les curseurs en matière de réutilisation des matériaux de déconstruction, ou de gestion transitoire, parents pauvres des précédents programmes », projette Astrid Polonceaux.

## Anru 2

- 170 millions d'euros d'investissements programmés dont moins de 8 % par la ville.
- 10 ha d'espace public à requalifier.
- 550 logements seront réhabilités.
- 350 logements seront déconstruits.
- 340 reconstruits en diversification sur la ville.
- 5 équipements publics à créer ou réhabiliter.
- 4 000 m2 de locaux tertiaires à créer.

## « Habiter du beau »

« Malgré une mauvaise image, le quartier du Nouveau Mons a beaucoup d'atouts en main, au premier rang desquels celui d'être au pied du métro et à proximité des gares de Lille. L'objectif du projet de renouvellement est de transformer cette image en permettant aux habitants d'habiter du « beau ». La qualité des espaces publics de ces quartiers ne doit pas être inférieure à celle des villes centres, au contraire, et la qualité architecturale doit aussi être au rendez-vous. Nous avons opté pour une architecture innovante mais intemporelle, illustrée par la salle de spectacle Allende (Dominique Coulon et Associés), et plus récemment par les immeubles la Pépîte, Equilibre ou le Lien (Coldefy et Associés). La qualité urbaine des espaces créés fait aujourd'hui redresser la tête aux habitants. Personne n'aurait imaginé il y a quinze ans que nous puissions sortir au cœur du nouveau Mons des logements en accession à 3 000 euros le mètre carré, et pourtant ça a fonctionné ! Nous allons poursuivre dans ce sens. »

**Rudy Elegeest**, maire (sans étiquette) de Mons-en-Barœul.



## Le paysage aux commandes

Des barres HLM plantées au milieu de noues paysagées : bienvenue au Nouveau Mons. Le premier programme de rénovation urbaine a donné aux abords de l'hôtel de ville une ambiance de parc urbain qui a totalement modifié la physionomie et l'atmosphère des espaces publics, sur lesquels il fait désormais bon circuler, voire flâner.



Comme lors de l'Anru 1, c'est un paysagiste, et non pas un urbaniste, qui pilote le groupement d'agences d'études urbaines du nouveau projet. « Cela permet de mettre le paysage et le végétal au centre des préoccupations, et non pas de les insérer à la fin des programmes comme c'est trop souvent le cas », se félicite Véronique Dubrulle, adjointe au maire chargée de la rénovation urbaine, du cadre de vie et du logement. « Dans la lignée de ce qui a déjà été réalisé, l'objectif est de transformer les espaces publics en nouveaux lieux de partage pour les habitants », souligne Lilika Troha, cogérante de l'agence Empreinte, mandataire du groupement qui comprend notamment l'agence Devillers & Associés. Déjà à la manœuvre sur le premier acte, le paysagiste souligne le travail exceptionnel réalisé sur la ville, qu'elle a d'ailleurs, depuis, choisi d'habiter. La métamorphose des autoroutes urbaines bordées de grands parkings en parcs paysagés et voies pour modes de transport doux a été le point le plus visible de l'Anru 1. Au total, 12 M€ ont été investis pour transformer 10 ha d'espaces publics en parcs, jardins et chemins. « Il était avant impossible de traverser ou de se promener avec une poussette », rappelle Véronique Dubrulle.



**L'eau comme guide.** « Le dessin de l'espace public a été structuré afin de gérer les eaux de pluies en surface. Ces espaces sont devenus des supports de biodiversité avec une palette végétale fortement diversifiée », souligne Lilika Troha. « Nous avons 280 ha de parc sur la commune, que nous gérons presque exclusivement en régie. C'est donc la Ville, et non la métropole, qui assume la gestion des noues », explique Rudy Elegeest, le maire. Un autre parti pris de la municipalité a été de ne pas mettre de clôtures physiques pour délimiter les différentes résidences. « Tout se fait par des jeux de microrelief, c'est le végétal qui trace les limites et assure la résidentialisation. Il n'y a ainsi pas de ruptures visuelles entre espaces publics et privés, pas de digicodes, les gens ont l'impression d'habiter dans un seul grand parc », met en avant Lilika Troha. Elle ajoute qu'un gros travail a été aussi réalisé en parallèle pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite : « Malgré le relief très présent, nous avons réussi à garder des pentes de moins de 4 %. La largeur des chemins facilite aussi la circulation. » Pour les dix nouveaux hectares d'espace public à réhabiliter sur l'Anru 2, elle compte bien continuer sur cette voie.

## Donner une âme à la centralité

En implantant l'hôtel de ville au milieu de la ZUP, les urbanistes pensaient créer la nouvelle centralité de la ville. Echec complet. Un des objectifs de l'Anru 1 a été de faire vivre ce cœur, qui n'avait jamais commencé à battre, en lui donnant une nouvelle image, un point d'ancrage via un immeuble totem. Sur les quelques terrains disponibles, la mairie lance, en 2011, un concours pour deux bâtiments de logements et une brasserie (4,4 M€ HT au total). Linkcity rafle la mise avec trois silhouettes imaginées par le cabinet lillois Coldefy et Associés. La Pépîte, une tour de 50 appartements (3 282 m<sup>2</sup>) ornée d'une résille blanche, joue désormais parfaitement ce rôle de bâtiment signal. Le projet de logements en accession n'ayant pas abouti, c'est un programme en location, géré par CDC Habitat, qui occupe l'immeuble.

Pour Equilibre (3 210 m<sup>2</sup>, 53 logements), le promoteur Projectim reprend le flambeau et fait aboutir le projet en accession privée. « On s'est gratté un peu la tête avant de se lancer. Mais on connaissait le potentiel de la ville - localisation, équipements publics, faibles impôts locaux - et on y est allés. Il suffisait simplement d'être assez convaincants. Le maire nous a aidés en exposant une maquette en mairie, caution que nous n'avons jamais eue ailleurs. Et il n'a pas hésité à poster un petit film sur YouTube », se félicite Philippe Depasse, directeur général de Projectim. L'adjointe au maire Véronique Dubrulle a d'ailleurs fait le choix d'acquérir un des appartements d'Equilibre et de s'y installer.

**Maison du projet.** « Tout le monde a mouillé la chemise. Nous avons pu sortir et commercialiser un immeuble avec des prestations de qualité qui n'a pas été bradé », souligne Philippe Depasse. Quant au Lien, bâtiment de 307 m<sup>2</sup> imaginé comme la tête de proue du site, il marque désormais la place et prolonge les espaces de nature avec sa toiture en pente douce enherbée. En revanche, faute de candidats solides, la brasserie est devenue la maison du projet du NPNRU et une antenne régionale de la Cité de l'architecture.

## Renforcer les mixités

« La modification du peuplement du quartier n'a pas été aussi réussie que celle du paysage urbain », concède volontiers le maire Rudy Elegeest. Si le premier programme est souvent cité en exemple, les efforts en termes de mixité ont porté peu de fruits. Le quartier compte toujours plus de 75 % de logements sociaux. « Pour plus de mixité, insiste le maire, c'est à l'échelle de la métropole, et non pas de la commune, que la règle du "un logement social détruit, un autre reconstruit" a été appliquée. Ce sera aussi le cas pour l'Anru 2. Il s'agit aussi de travailler avec les bailleurs afin qu'ils proposent les logements à des profils plus diversifiés de locataires. » Par ailleurs, la commune, qui possède très peu de foncier, veut le consacrer à diversifier l'offre de logements... tout en arrêtant de se dépeupler. La ville est en effet passée de 30 000 à 21 000 habitants aujourd'hui : « Nous sommes en cœur de métropole, avec de nombreux équipements, il faudrait pouvoir stabiliser la population à 23 000 Monsois », estime l'élu.

**Ramener de l'activité.** Autre cheval de bataille : apporter de l'activité. « Nous avons beaucoup travaillé pour requalifier l'environnement commercial sous les quatre tours de l'Europe. Les 600 logements sont en copropriété, cela a donc été très compliqué », note l'adjointe au maire, Véronique Dubrulle. Après de longues négociations, le rachat d'une partie des rez-de-chaussée, et les 8 millions d'euros investis par la mairie ont transformé les passages sous les tours. « Ils formaient comme une muraille. Leur reconfiguration, couplée à celle des cellules commerciales, a réduit considérablement le sentiment d'insécurité. Et nous gérons désormais des cellules en direct », détaille Véronique Dubrulle. Alors que l'installation d'une crèche devrait encore qualifier les lieux, les efforts consentis semblent déjà payer : « On nous a dit qu'on devenait attractifs, qu'il était possible de prévoir des activités et même 4 000 m<sup>2</sup> de bureaux ! Cela aurait été inenvisageable pour l'Anru 1 », sourit le maire, qui imagine déjà les salariés aller déjeuner au Lien, actuelle maison du projet du NPNRU.

